



COMMUNE URBAINE
D'ANTANANARIVO

CABINET DU MAIRE

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORISATION N°- _____-CUA/CAB.25

Accordant à la **Société IZY ILAY STUDIO**

L'implantation des **cinquante (50)** abribus type et emplacements
cités en annexe

LE MAIRE DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

- Vu la Constitution,
- Vu la Loi organique n°2014-018 du 12 Septembre 2014 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires ;
- Vu la Loi n°2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;
- Vu la Loi n°2014-021 du 12 Septembre 2014 relative à la Représentation de l'Etat ;
- Vu la Loi n°2015-011 du 01 Avril 2015 portant Statut particulier de la Ville d'Antananarivo, Capitale de la République de Madagascar ;
- Vu le Décret n°2015-960 du 16 Juin 2015 fixant les attributions du Chef de l'exécutif des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu l'arrêté rectificatif n°02/MID/REGAN/Fin/18 du 26 Mars 2018 portant modification de certaines dispositions de l'arrêté n°008/MID/REGAN/17 portant fixation de la taxe relative aux infrastructures et installation appartenant aux opérateurs mobiles et sociétés d'audiovisuelles au sein de la Région Analamanga ;
- Vu l'Arrêté municipal n° 616-CUA/CAB.17 du 24 Juillet 2017 portant nouvelle réglementation et organisation du secteur publicitaire au niveau de la circonscription de la Commune Urbaine d'Antananarivo ;
- Vu le Jugement n°148 EL en date du 10 Janvier 2020 du Tribunal Administratif d'Antananarivo relatif à la proclamation officielle des résultats des élections municipales ;
- Vue la délibération n°005/CUA/CM/Délib.25 du 12 Mars 2025 portant fixation des droits, taxes fiscaux et parafiscaux de la Commune Urbaine d'Antananarivo pour l'exercice 2025 ;
- Vue la délibération n°006/CUA/CM/Délib.25 du 12 Mars 2025 portant adoption du BUDGET PRIMITIF de la Commune Urbaine d'Antananarivo pour l'année 2025 ;
- Vu la Délibération n°020-CUA/CM/Délib.21 du 28 Septembre 2021 portant amendement de l'Organigramme de la Commune Urbaine d'Antananarivo ;
- Vu l'arrêté municipal n°009-CUA/CAB.23 du 13/01/23 portant délégation de signature au Directeur de l'Urbanisme de la Commune Urbaine d'Antananarivo ;
- Vu la note d'intérim n°066.22-CUA/M/SG du 13 Juin 2022 ;
- Vu l'ensemble des pièces produites dans la demande formulée par la **Société IZY ILAY STUDIO**, sous dossier PUB n°223bisDAU en date du **13/10/2025** ;
- Vu l'avis favorable émis par les services techniques municipaux ;

AUTORISE :

Article premier : La société IZY ILAY STUDIO, L'implantation des cinquante (50) abribus type et emplacements cités en annexe

Article 2- : Les spécifications sont :

- **NATURE** : Abribus
- **Nombre** : 50

Article 3- : Le Requérant est tenu de veiller au respect des dispositions des réglementations en vigueur régissant l'affichage publicitaire au sein de la Commune Urbaine d'Antananarivo ;

La Commune Urbaine d'Antananarivo ne peut être tenue pour responsable du caractère illégal et/ou immoral des contenus des publicités.

Article 4- : La présente autorisation n'est délivrée que moyennant le paiement de la valeur de ses panneaux citées.

Article 5- : Le non respect des dispositions précitées, entraine le retrait d'office de ladite autorisation sans préjudice de l'application des textes réglementaires en vigueur,

Article 6- : La délivrance de cette autorisation ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de la Commune Urbaine d'Antananarivo, quant aux conflits qui pourront être causés envers les tiers.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 7- : La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable. La durée de validité étant d'un an (01an) à compter de la date de délivrance. Passé ce délai, l'autorisation devient sans objet.

Fait à Antananarivo, le.....

Payé suivant quittance n°.....
du

Copie à :

- Madame / Monsieur Le DELEGUE AU MAIRE DES ARRONDISSEMENTS
« **POUR INFORMATION** »